

COPIE

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 27 avril 2022, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Sous cette rubrique, les décrets portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Poste du Bénin SA et de membre au sein du Conseil d'administration de l'Institut national des recherches agricoles du Bénin (INRAB) ont été adoptés.

II- Communications.

II-1. Agrément au code des investissements de quatre sociétés pour leurs projets.

Lesdites sociétés ont sollicité le bénéfice de régime privilégié du Code des investissements pour divers projets destinés à renforcer le tissu industriel de notre pays avec des retombées dont la création de nombreux emplois.

Il s'agit de :

- **Fludor Bénin S.A.** admis au régime des investissements spécifiques, pour le projet d'installation d'une nouvelle ligne de production d'huiles végétales Fludor à Cana, dans la commune de Zogbodomey ;
- **Wadi Cashew SARL**, au régime B pour l'installation et l'exploitation d'une unité de transformation de noix de cajou à Zounkpa, dans la commune de Bohicon ;
- **Biolynx et TIC Bénin SARL**, au régime A pour l'implantation d'une usine de production et de remplissage d'oxygène à usage médical à Sèmè-Ogoun, dans la commune de Sèmè-Podji ;
- **Compagnie béninoise de production polyprolylène S.A.**, au régime B pour la mise en place d'une unité industrielle de recyclage des déchets ménagers en granulés à Ahozon, dans la commune de Ouidah.

II-2. Mission de conduite d'opérations dans le cadre du programme de construction et de réhabilitation de 30 lycées techniques agricoles et de 7 écoles de métier.

Pour rappel, le Gouvernement a fait l'option de ces lycées modernes dans le but de former des exploitants agricoles de type nouveau. Quant aux écoles de métier, elles ont vocation à doter notre économie d'ouvriers et de techniciens qualifiés et compétents dans divers domaines tels que ceux de l'énergie, du numérique, des bâtiments et travaux publics, de l'automobile et des équipements industriels, de l'eau et de l'assainissement, des industries du bois et de l'aluminium, du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

La présente mission, confiée à un groupe spécialisé disposant de références solides, consiste à réaliser diverses prestations relatives notamment à :

- l'élaboration des documents nécessaires au lancement des consultations et la désignation des intervenants ;
- l'appui à l'attribution des marchés et l'établissement des projets de contrats ;
- la coordination et le suivi des études des projets jusqu'aux dossiers de consultation des entreprises ;
- la supervision de l'ordonnancement, du suivi, du contrôle et de la surveillance de l'exécution des travaux, de la qualité des matériaux, et de la conformité des prestations réalisées par les entreprises ;
- le suivi des plannings des travaux, la vérification et le visa des décomptes ainsi que la participation aux réceptions provisoire et définitive des ouvrages ; puis
- la gestion des interfaces entre maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, intervenants et entreprises.

Les ministres concernés veilleront au suivi rigoureux de l'exécution de la mission.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé :

- l'organisation à Cotonou, du 23 au 27 mai 2022, d'un cours régional sur la sécurité des matières radioactives en cours d'utilisation et d'entreposage ;

- la participation de notre pays à la 15ème Conférence des parties (COP 15) à la convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, à Abidjan en Côte d'Ivoire, du 9 au 20 mai 2022.

Fait à Cotonou, le 27 avril 2022,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.